ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

NIG/801

Appuyer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socioéconomique de ces deux régions

FICHE SYNTHETIQUE

Pays	Niger
Titre long du projet	Appuyer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socio-économique de ces deux régions
Titre court du projet	AFIP
Code LuxDev	NIG/801
Version du rapport	Mars 2019

NOTATION DU PROJET PAR LA MISSION D'ÉVALUATION

Notation globale (efficacité)	2 Échelle de 1 (résultats excellents, dépassant sensiblement les attentes) à 6 (l'action de développement est infructueuse ou la situation s'est plutôt dégradée).
Notation des autres critères d'évaluation	Pertinence: 1 Efficience: 3 Durabilité: 2

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'évaluation intermédiaire concerne le projet « Appuyer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socio-économique de ces deux régions » - AFIP (code du projet : NIG/801).

Le projet NIG/801 s'inscrit dans les objectifs du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées en Afrique. Le budget global du projet NIG/801 est de 6 900 000 EUR.

En novembre 2016, LuxDev a reçu un mandat de l'Union européenne pour la mise en œuvre du projet NIG/801. Le projet NIG/801 est validé le 7 novembre 2016 par l'Union européenne. Programmé pour une durée de 36 mois, il a démarré ses activités le 14 novembre 2016.

L'objectif global du projet NIG/801 est de contribuer au développement socio-économique des deux régions d'Agadez et Zinder par le biais de la formation, du renforcement de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons. Le projet NIG/801 intervient en soutien au ministère des Enseignements professionnels et techniques.

Plus spécifiquement, le projet NIG/801 vise l'amélioration de l'employabilité des jeunes filles et garçons grâce à la formation professionnelle et au développement de la petite entreprise artisanale. Pour ce faire, deux résultats sont attendus du projet : l'amélioration du pilotage de l'enseignement et formation professionnels et techniques au niveau des régions d'Agadez et de Zinder et l'amélioration de l'accès de plus de 6 000 jeunes à une formation diversifiée et aux mesures d'accompagnement favorisant leur insertion professionnelle.

Le présent rapport fait état des résultats de la mission d'évaluation intermédiaire réalisée à Niamey, Agadez et Zinder du 17 septembre au 4 octobre 2018 par l'équipe de SOGEROM pour le compte de LuxDev. SOGEROM SA a mobilisé une équipe de deux évaluateurs pour accomplir avec succès la mission au Niger.

Sur la base d'une échelle de notation globale allant de la meilleure note 1 à 6, l'équipe d'évaluation intermédiaire attribue :

- la note 1 à la pertinence du projet. Le projet NIG/801 est, en effet, en phase avec la logique du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne avec des formations pertinentes de courtes durées (trois mois) et d'insertion de plus 50 % des 1995 jeunes formés dans diverses filières porteuses, âgés de 15 à 30 ans, ruraux, déscolarisés ou faiblement scolarisés, dépourvus de compétences professionnelles, confrontés au chômage et au sous-emploi. Le projet est en cohérence avec les priorités nationales déclinées dans le Programme sectoriel de l'éducation et de la formation 2014-2024 : l'appui effectif aux Directions régionales de l'Enseignement professionnel et techniques et aux deux antennes du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage a permis d'améliorer le pilotage du sous-secteur de l'enseignement et formation professionnels et techniques au niveau local et une mobilisation inclusive des acteurs publics et des opérateurs privés dans la mise en œuvre réussie des formations en alternance. Ainsi, le projet contribue effectivement à l'amélioration du pilotage de l'enseignement et formation professionnels et techniques au niveau local, à l'accroissement du nombre de jeunes qualifiés dans divers métiers porteurs de la zone d'intervention qui couvre 65 % du territoire nigérien et à l'amélioration de l'employabilité des jeunes ;
- la note 2 à l'efficacité du projet. Les résultats atteints, après 22 mois d'exécution sur 36 prévus, mènent aux objectifs spécifiques visés par le projet NIG/801. Le projet a vécu presqu'un an de retard après son lancement. Les principales causes du retard sont liées :
 - aux reports successifs de la tenue du premier Comité de pilotage,
 - aux difficultés dans la définition des modalités de formation et d'insertion des jeunes notamment les critères de sélection des opérateurs de formation.

Malgré ce retard, pour le résultat 1 (R1. Le Pilotage de l'enseignement et formation professionnels et techniques aux niveaux central et surtout régional est amélioré) des avancées concrètes ont été notées en termes de pilotage concerté du sous-secteur de l'enseignement et formation professionnels et techniques au niveau local. La tenue de deux réunions du Comité de pilotage au niveau des deux régions organisées avec succès par les structures locales démontre le niveau d'autonomie acquis par les acteurs coachés par le projet NIG/801. En outre, un Plan intégré de renforcement de capacités des acteurs des Directions régionales de l'Enseignement professionnel et techniques et des antennes régionales du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage d'Agadez et de Zinder est déjà disponible. L'exécution de ce Plan intégré de renforcement de capacités est planifiée. La dynamique multi-acteurs et le système de monitoring initiés par le projet NIG/801 contribuent à une gestion plus efficace du système de formation et d'apprentissage tant au niveau local qu'au niveau national. Pour le résultat 2 (R2. L'accès des jeunes à une formation diversifiée et aux mesures d'accompagnement favorisant l'insertion professionnelle est amélioré) les avancées du projet sont notoires. L'identification des besoins en formation à Agadez et Zinder dans une douzaine de filières, la cartographie des entreprises artisanales et des centres de formation privés et publics, le rehaussement du plateau technique des entreprises artisanales et des centres de formation sélectionnés ont élargi l'accès et la qualité des offres de formation. La perception des populations vis-à-vis de la formation professionnelle est devenue très positive et l'employabilité des jeunes accrue. Tous les acteurs rencontrés sur le terrain : les parents des bénéficiaires, les jeunes bénéficiaires, les autorités locales et nationales, les maitres artisans, les opérateurs de formation ont exprimé leur satisfaction et leur optimisme de voir tous les objectifs atteints à la fin du projet. « Nos enfants ont maintenant un métier et ont été formés avec des équipements de grande qualité en si peu de temps, certifiés et insérés...merci au projet » ont témoigné une mère et un père de jeunes bénéficiaires à Zinder. Cependant, le système de rémunération des jeunes insérés dans les entreprises artisanales doit être amélioré et notifié aux jeunes. Une expertise externe a été mobilisée au cours du premier trimestre 2018 pour appuyer l'équipe du projet dans la définition d'une approche d'insertion professionnelle assortie d'un mécanisme opérationnel relatif à la facilitation de l'accès au crédit pour les jeunes. Quant à l'orientation et l'information des jeunes six plateformes d'orientation des jeunes (trois à Agadez et trois à Zinder ont été identifiées pour recevoir des appuis en réhabilitation, équipement et renforcement des capacités individuelles des conseillers en orientation des jeunes ;

- l'équipe d'évaluation intermédiaire décerne la note 3 (résultats atteints mais possibilités d'amélioration) à l'efficience du projet NIG/801. L'efficience du projet est attestée par la bonne gestion des ressources financières mises à disposition. Le taux de décaissement n'est certes que de 24 % (pour 55 % de la durée du projet). Il est donc faible. Cependant, malgré ce faible taux, au regard de l'année perdue et des performances réalisées, le projet NIG/801 a réussi à mettre en place des mécanismes de partenariat public privé propices à la réalisation rapide d'activités de formation/insertion et donc à l'atteinte des résultats escomptés en fin de projet. Ainsi, toutes les attentes du R2 ont été réalisées tandis que certaines activités du R1 sont programmées après la présente mission d'évaluation intermédiaire ;
- l'équipe d'évaluation intermédiaire décerne la note 1 à la durabilité. Le projet NIG/801 a fondé sa stratégie de mise en œuvre du projet sur le recours exclusif aux structures publiques et privées (Directions régionales de l'Enseignement professionnel et techniques, antennes régionales du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage, centres de formation, collectivités territoriales, entreprises artisanales...), dont les mandats et responsabilités sont liés à la formation et à l'insertion professionnelle. Le projet s'appuie, également, sur le programme bilatéral du III Programme indicatif de coopération financé par la Coopération luxembourgeoise élaboré et mis en œuvre selon l'approche programme et fondé sur des appuis aux institutions nationales, régionales et locales créées par l'État nigérien. Ce programme repose sur les politiques et stratégies nationales en matière de formation professionnelle et d'insertion et contribue à la diversification et à la pérennisation des financements nationaux et internationaux. La stratégie déployée confère donc au projet une durabilité institutionnelle et financière. La durabilité sociale des acquis du projet est assurée par le renforcement des capacités des ressources humaines en charge de la formation professionnelle au niveau local et par la mobilisation des acteurs locaux pour le choix des métiers porteurs, la définition des modalités de mise en œuvre pratique des activités, le suivi et l'évaluation, la sensibilisation, l'information et l'orientation des bénéficiaires et cibles du projet. Quant à la durabilité technique et méthodologique du projet NIG/801, elle est garantie par le recours aux ressources humaines formées à l'approche par compétences dans le cadre du projet NIG/017 (financé par la Coopération luxembourgeoise) antérieur au projet NIG/801, le relèvement qualitatif et quantitatif du plateau technique des 288 entreprises artisanales et des centres de formation privés et publics de formation.

Les leçons apprises sont les suivantes :

- l'approche « faire-faire » adoptée par LuxDev dans la mise en œuvre du projet, le diagnostic organisationnel en amont des besoins en renforcement de capacités, l'identification participative et inclusive des filières porteuses et des besoins en formation, sont des éléments favorables à l'atteinte des résultats escomptés du projet;
- dans un souci d'alignement sur les procédures nationales le projet est mis en œuvre par les acteurs nationaux, régionaux et communaux des organismes et services techniques nigériens appuyés par une unité de gestion du projet ;
- la qualité et le nombre d'équipements, d'outillages et de matières d'œuvre fournis aux entreprises artisanales et aux centres de formation ont accru les possibilités d'apprentissage et d'insertion des jeunes, et ont amélioré les conditions de travail et de vie des bénéficiaires ;
- la planification des missions de suivi du projet à Agadez, en fonction des convois militaires, a assuré le maximum de sécurité aux équipes de terrain.

Les principaux **points à améliorer** relevés dans la mise en œuvre du projet NIG/801 sont les suivants :

- les retards notés dans la validation des avis de non-objection avec les conséquences dans la réalisation des activités ;
- les retards notés dans la validation du plan de passation des marchés ;
- l'absence de manuel de procédures au niveau du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage ;
- l'inexistence de fiches descriptives des postes de travail pour les chefs d'antenne du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage ;
- la stratégie et la qualité de l'insertion doivent être améliorées ;
- les financements des projets des jeunes formés sont à diligenter car les jeunes en attente de financement de leurs projets commencent à s'impatienter ;
- les rapports financiers du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage accusent beaucoup de retard. Néanmoins la vérification des pièces justificatives par LuxDev est très rigoureuse. Si cette rigueur est appliquée dans le suivi technico pédagogique le projet atteindra les résultats escomptés avec le maximum de qualité dans l'offre d'apprentissage ;
- le manque de moyens logistiques des équipes Directions régionales de l'Enseignement professionnel et techniques-Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage pour couvrir les vastes territoires de Zinder et d'Agadez (un véhicule) ;
- l'équipe du projet à Zinder n'a effectué aucune mission de suivi technique. Certes, elle est nouvellement recrutée (cinq mois environ), cela n'empêche que les assistants techniques nationaux, tout comme le conseiller technique principal doivent être plus fréquents sur le terrain pour mieux appuyer les acteurs nationaux qui mettent en œuvre le projet ;
- la non-implication des conseils régionaux dans le Comité de pilotage et dans la mise en œuvre des activités du projet :
- le manque de moyens des plateformes d'information et d'orientation ;
- l'absence de référentiels de formation et d'outils de suivi et évaluation des compétences acquises par les jeunes ;
- l'absence totale de missions de suivi technico pédagogiques des activités des formateurs souvent inexpérimentés ;
- le défaut d'harmonisation des contenus de formation : deux opérateurs de formation différents offrent des contenus différents pour une même formation au même métier ;
- la non-harmonisation du format des attestations de formation : chaque opérateur imprime « ses » attestations et le soumet à la signature de l'inspection pédagogique ;
- la non-implication des inspecteurs pédagogiques dans le choix des contenus et des épreuves d'évaluation ;

- la durée de formation de trois mois est jugée insuffisante pour certains métiers par les formateurs, les professionnels et les parents des bénéficiaires ;
- certains équipements sont mis tardivement à la disposition des centres et des entreprises artisanales, ce qui fait que les formations ont été purement théoriques dans certains cas ;
- les jeunes insérés ne bénéficient pas d'un système de rémunération clair et transparent. La fiche d'engagement signée et faisant office de « contrat de travail » n'a aucune valeur juridique. L'équipe n'a pas vu de jeunes rémunérés ;
- beaucoup d'efforts devront être consentis pour changer les représentations et informer les jeunes filles des opportunités offertes par les métiers traditionnellement exercés par des garçons à l'exemple de la maintenance de motopompes.